

Direction des affaires juridiques et de la commande publique  
Assurances

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
Liberté – Égalité – Fraternité

**Ville de Givors**

## **DÉCISION MUNICIPALE**

**N°DM2025\_012**

**OBJET : REMBOURSEMENT DE FRANCHISE AU PROFIT DE GROUPAMA SUITE À L'ACCIDENT SURVENU LE 24 NOVEMBRE 2024 AU 1 PROMENADE MAURICE THOREZ (VÉHICULE MME HUBERT)**

**Le maire de Givors,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2122-22 et L. 2122-23,

**Vu** la délibération n°1 en date du 12 janvier 2022 donnant délégation de pouvoirs à monsieur le maire en vertu de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales, et ce pour la durée du mandat, d'accepter les indemnités de sinistre,

**Considérant** que le 24 novembre 2024, un panneau de stationnement appartenant à la Commune est tombé sur le véhicule de Mme Humbert, stationné au 1 promenade Maurice Thorez à Givors ;

**Considérant** qu'une déclaration d'assurance a été faite le 12 décembre 2024,

**Considérant** que la responsabilité de la Commune a été engagée et que l'assureur de la Commune a procédé au règlement lui incombant,

### **DÉCIDE**

**Article 1 :** D'accepter de verser le montant de la franchise soit un montant de 1 000 € à Groupama, assureur de Mme HUBERT.

**Article 2 :** Les dépenses seront imputées sur le budget de la commune.

**Article 3 :** Monsieur le directeur général des services et le receveur municipal sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

**Article dernier :** La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de Givors dans le délai de deux mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Lyon sise 184 rue Duguesclin 69433 Lyon Cedex 03 ou sur le site <https://citoyens.telerecours.fr/>, dans le délai de deux mois à compter de la publication de la décision ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.

Le lundi 03 février 2025,

Mohamed BOUDJELLABA,  
Le maire



Envoyé en préfecture le 06/03/2025

Reçu en préfecture le 06/03/2025

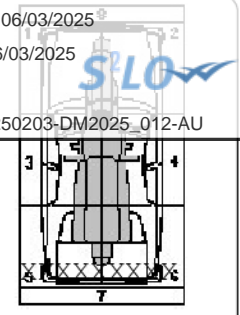
Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 069-216900910-20250203-DM2025\_012-AU

**Envoyé en Préfecture le :**

**Affiché ou notifié le :**



Date sinistre: 24/11/24

Mission: 25/11/24 N°VE: 002638-VE

Vu par: JORGE VIONNET

Nom société: GROUPAMA CENTRE MANCHE

Code GTA: 814 Code Expert: JVI Nature d'Expertise: Télé-chiffrage

DACIA SANDERO .  
Type :M10DACVP002G349 Energie :EG  
CI 5,VP,5 Place(s),5 CV  
Kg,GRIS CLAIR,19363Km Relevé  
Immat.:GN-689-TQ N° de formule:2023BX08070  
lère Mise Circu: 05/05/23(AM:2023)  
N° de série: UU1DJF00670115454

Lieu expertise: CABINET EXPERT  
Expertise à distance le : 27/11/24

CONSTATES ARRIERE

7 - ARRIERE Angle:Indéterminé Int.:LEGERE

! **MANDANT** : DELAFOSSE STEPHANIE  
! 10 RUE GUILBERT CS 60031  
! 14006 CAEN CEDEX 01  
! Code Gest:09969 tél:0240136641 fax:

! **REPARATEUR** : M.R.A. N. AGREE  
! LISON CAPS CARROSSERIE  
! 31 RUE DE DOBELN  
! 69700 GIVORS  
! N° SIRET: 30556869300033 TEL.: 0472242747 FAX:

! **ASSURE**: HUMBERT SANDRINE  
! BATIMENT 1 1 PROMENADE MAURICE THOREZ  
! 69700 GIVORS TEL:0612024385

VEHICULE TECHNIQUEMENT REPARABLE

-LISTE DES FOURNITURES

Libellé	Prix H.T	Opé
VITRE DE LUNETTE AR	232,04	E
KIT COLLE	45,00	E
EMBLEME DE MARQUE AR	104,22	E
VITRE DE LUNETTE AR		D
VOLET AR		R P
LUSTRAGE FEU AR D		L
ERD, ENLEV T RECYCLAGE DEC	5,00	A1
HETS		

TOTAL FOURNITURES H.T. .... 386,26 E

! ESTIMATION DES DOMMAGES APPARENTS

! - **MONTANTS EXPRIMES EN EUROS** -

Postes	Temps	Taux Hor.	Total HT
!T1	1,00	53,30	53,30
!T2	4,00	58,10	232,40
!Peinture	2,50	58,10	145,25
!Ingr.(MV)	2,50	38,60	96,50
!Pièces			386,26
!Remise/Pièces	5,00%		-19,06

! TOTAL HT : 894,65 TVA: 178,93

! **TOTAL TTC: 1073,58** (7042,22 F)

! Durée Travaux : 1,5 j

! H.T. T.T.C.

! Valeur neuve  
! V.R.A.D.E.  
! Résiduelle  
! Diff.valeurs

! Etat général: NORMAL CT:05/05/27

! Usure pneus: AVG 25,AVD 25,ARG 25,ARD 25

! TVA Ouvrant Droit : NON

! Accord Lésé :  
! Accord Réparateur : OUI

! Expert: DUCROZET 002638-VE  
! Signature :

E=Echange(S pièce réemploi O pièce qualité équivalente) R=Réparation  
D=Dépose/Repose C=Contrôle P=Peinture G=Réglage L=Lustrage N=Nettoyage  
PP=Réparation-Peint.Plastique RP=Réparation-Ajout mat.Plast



REF: VPA2441929  
 N° SINISTRE: 2024223488  
 DATE SINISTRE: 24/11/24  
 LESE : HUMBERT SA

Envoyé en préfecture le 06/03/2025  
 Reçu en préfecture le 06/03/2025  
 Publié le  
 ID : 069-216900910-20250203-DM2025\_012-AU



Document(s) présenté(s) lors de l'expertise :  
 Ordre de mission : Original  
 Carte grise : Copie

\*\*\*\*\*  
 \* PERSONNES PRESENTES LORS DE L'EXPERTISE  
 \*\*\*\*\*  
 !JORGE VIONNET EXPERT (Du dossier) (EXPERTISE A DISTANCE)  
 !  
 !-----

Dans le cadre de l'expertise de votre véhicule, nous sommes amenés à traiter vos données personnelles (noms, prénoms, coordonnées, etc...). Ces données sont destinées au cabinet d'expertise et à ses sous-traitants (éditeurs de logiciels notamment), au propriétaire du véhicule, au réparateur, et le cas échéant, à l'assureur et au Ministère de l'intérieur. Elles sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation de notre mission, puis archivées conformément aux règles de prescription légale. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données, et d'un droit d'opposition pour des motifs légitimes auprès de votre assureur, et lorsque la mission nous a été confiée par vous-même à l'adresse suivante : lyon@expertiseconcept.fr.

Enfin, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés), autorité de contrôle en charge du respect des obligations en matière de protection des données à caractère personnel.

**N/RÉF. (à rappeler dans tout échange) :**

**2024033208W - 1064**

RC MATERIEL 2

Tél. : 0549322089

Courriel : indemnisations-rc-mat@smacl.fr

MONSIEUR LE MAIRE

VILLE DE GIVORS

place Henri Barbusse

69701 GIVORS CEDEX

**V/Réf. :**

CHUTE PANNEAU DU 24/11/24

Lésée : Mme HUMBERT

Affaire suivie par Mme CHAUSSENDE

Niort, le 24 décembre 2024

Cher(e) assuré(e),

Nous accusons réception de votre déclaration de sinistre et nous vous informons avoir ouvert un dossier référencé 2024033208W au titre de votre contrat Responsabilité.

Nous vous rappelons qu'une franchise de 1000 euros est applicable.

Au regard des éléments en notre possession, votre responsabilité nous semble manifestement engagée.

Nous procédons au règlement de la somme de 73,58 € à GROUPAMA.

La franchise sera à régler directement auprès de l'assureur adverse.

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente.

Nous vous prions de croire, Cher(e) assuré(e), à l'assurance de nos sentiments les plus distingués.

Pour la SMACL,

CLABAUT BEATRICE



**Groupama**  
  
**GIVORS**  
 TERRE D'HISTOIRE ET D'AVENIR



Envoyé en préfecture le 06/03/2025

Reçu en préfecture le 06/03/2025

Publié le

ID : 069-216900910-20250203-DM2025\_012-AU

**BNP PARIBAS**

Relevé d'identité Bancaire / IBAN

**GROUPAMA CENTRE MANCHE****SIN MANU SITE 14 COMPTA INSTITU  
30 RUE PAUL LIGNEUL****72000 LE MANS**

Banque : **BNP Paribas**  
 Devise de tenue de compte : **EUR (EURO)**  
 Type de compte : **Compte chèque**

IBAN(1) : **FR76 3000 4008 1900 0164 3277 961**

BIC(2) : **BNPAFRPPXXX**

RIB(3) :	Code banque	Code agence	Numéro de compte	Clé RIB	Agence de domiciliation
	<b>30004</b>	<b>00819</b>	<b>00016432779</b>	<b>61</b>	<b>CENTRE D'AFFAIRES ELYSEE HAUSSMANN</b>

(1) International Bank Account Number

(2) Business Identifier Code

(3) Relevé d'identité Bancaire

## FICHE RETOUR

**Pour nous écrire :**  
 GROUPAMA CENTRE MANCHE  
 SINISTRES AUTO-TMA  
 TSA 61282  
 72074 LE MANS CEDEX 9

Ville de Givors

[www.groupama.fr](http://www.groupama.fr)

Siège social : 10 rue Blaise Pascal CS 40337, 28008 Chartres CEDEX - 383 853 801 RCS CHARTRES  
 Entreprise régie par le code des assurances et soumise à l'ACPR 4 place de Budapest 75009 Paris



**Groupama**

\* 9 9 0 1 0 0 1 S I \*

Envoyé en préfecture le 06/03/2025

Reçu en préfecture le 06/03/2025

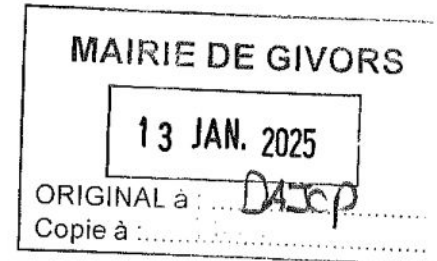
Publié le

ID : 069-216900910-20250203-DM2025\_012-AU

**Pour mieux vous satisfaire  
Contactez-nous :**Dossier N° : 2024223486  
Suivi par : Madame Thomas Alexia  
Tél : 02 31 30 23 18

Courriel : ida@groupama.com

Vos ref : 2024033208W - 1064

MAIRIE DE GIVORS  
PLACE CAMILLE VALLIN  
69700 GIVORS

CAEN, le 07 janvier 2025

Messieurs,

Je vous rappelle le sinistre automobile référencé en marge, survenu le 24/11/2024 dans lequel votre responsabilité est engagée.

Votre assureur SMACL ASSURANCES SA a fait droit à notre réclamation déduction faite d'un montant de **1000 €** représentant votre franchise contractuelle.

Cette franchise ne nous étant pas opposable, je vous invite à nous régler cette somme par tout moyen à votre convenance en l'adressant dans nos services sous les références du dossier 2024223486.

Restant à votre disposition,

Je vous prie de recevoir, Messieurs, mes sincères salutations.

Gestionnaire de votre dossier

**Pour nous écrire :**  
GROUPAMA CENTRE MANCHE  
SINISTRES AUTO-TMA  
TSA 61282  
72074 LE MANS CEDEX 9

Ville de Givors

**[www.groupama.fr](http://www.groupama.fr)**Siège social : 10 rue Blaise Pascal CS 40337, 28008 Chartres CEDEX - 383 853 801 RCS CHARTRES  
Entreprise régie par le code des assurances et soumise à l'ACPR 4 place de Budapest 75009 Paris